



## Communiqué de presse

Paris, le 21 juillet 2017

### Poursuivre l'ambition éducative des Projets éducatifs territoriaux et des temps périscolaires

Depuis le début des années 90, nombre de collectivités territoriales, en partenariat avec l'Etat, les Caisses d'allocations familiales et les associations ont mis en place des projets éducatifs locaux. En instituant les projets éducatifs territoriaux (PEdT), la loi de refondation de l'école de la République a reconnu de façon significative cet engagement des territoires en matière éducative, leur capacité à se doter d'une stratégie éducative contribuant au bien-être des enfants et des adolescents et à leur réussite éducative.

Depuis 2013, plus de 90 % des 24 000 communes disposant d'une école ont élaboré un projet éducatif territorial : la généralisation des PEdT est acquise.

Suite au décret de juin 2017 relatif aux dérogations sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, plus de 30 % des écoles et des communes ont décidé de repasser à la semaine de 4 jours.

Le choix d'une nouvelle organisation de la semaine scolaire pour certaines écoles et communes dès la prochaine rentrée, les réflexions qui ne manqueront pas d'être menées pour d'autres dans le courant de l'année scolaire à venir ne doivent pas occulter l'**apport des PEdT** dans :

- **la réduction des inégalités éducatives** auxquelles sont confrontés les enfants et leurs familles,
- **la construction d'une cohérence et d'une continuité éducative** entre les projets d'école et d'établissement, ceux des structures des temps de loisirs dont ceux des temps périscolaires, et ceux des familles,
- **le partage avec l'ensemble des citoyens d'une ambition éducative** pour tous les enfants.

Quels que soient les rythmes scolaires vécus par les enfants, il importe de poursuivre le maillage entre temps scolaires et temps périscolaires par la construction de parcours éducatifs accessibles à tous avant, pendant et après l'école pour assurer un accueil éducatif territorial de qualité et contribuer au bien-être et à la réussite éducative de tous les enfants et adolescents.

La première génération de PEdT, leur évaluation en cours, permettent dès aujourd'hui d'identifier les axes d'amélioration pour conforter l'école dans ses missions, renforcer la qualité de l'action éducative locale et animer l'ambition citoyenne et démocratique des politiques éducatives locales.

La volonté de développer la qualité des PEdT nécessite d'affirmer le rôle central de l'État comme concepteur d'une politique éducative nationale et co-animateur de politiques éducatives territoriales. Le maintien durable d'un concours financier de l'Etat aux communes dans ce sens sera un gage de réussite de cette démarche ambitieuse.

Comme le montre déjà leur forte implication aux niveaux national et locaux dans le processus de généralisation des PEdT, les Francas et leur réseau associatif entendent se mobiliser encore davantage pour travailler à leur amélioration qualitative et à celles des temps périscolaires. L'évaluation de la première génération des PEdT est une opportunité pour y contribuer.

#### Contact presse :

Irène Pequerul – Déléguée générale - Tél. : 06 07 02 97 67 - [ipequerul@francas.asso.fr](mailto:ipequerul@francas.asso.fr)